



Bilan comptable de la paroisse

Chers paroissiens, pour que notre paroisse vive et que sa mission se développe, il y a nécessairement des dépenses ! Merci pour la contribution de chacun tout au long de cette année.

Le conseil économique de la paroisse vous publie ici très sommairement les comptes de la paroisse et vous apporte quelques précisions. Vous pourrez les retrouver de manière plus lisible sur le site paroissial et questionner notre trésorier si vous souhaitez plus d'informations (compta35sh@gmail.com).

J'en profite ici pour remercier Alice Grondin pour sa fidélité durant ces quatre dernières années au service de la trésorerie et de la comptabilité. C'est désormais Jean-Pierre Loury qui la remplace depuis le mois de mars dernier. Merci cher Jean-Pierre pour ta disponibilité pour cette mission bien concrète !

Quelques précisions

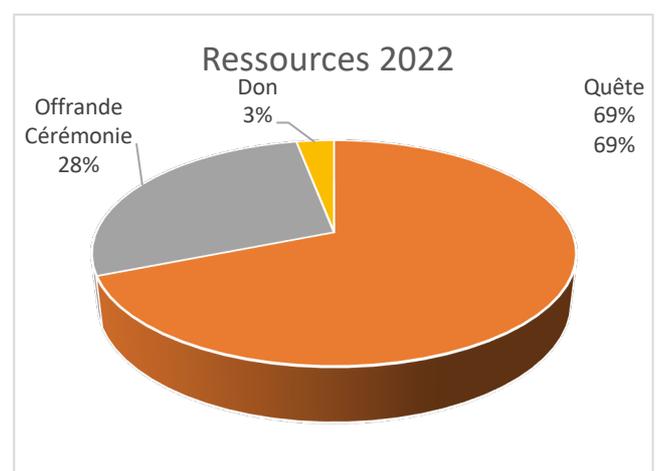
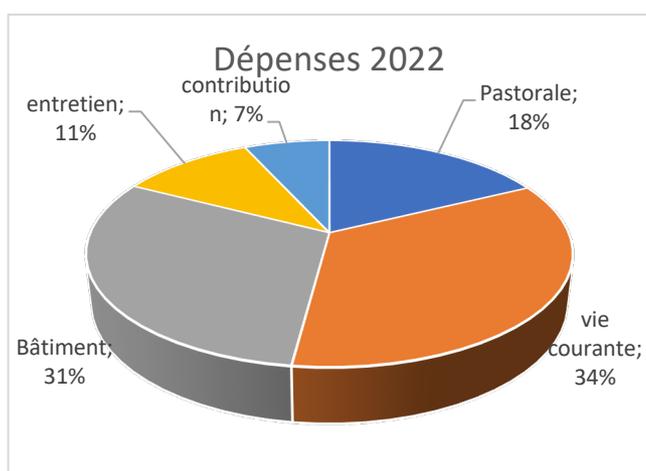
Equilibre comptable ? Des bruits courent ici ou là que la paroisse est riche... en fait, non ! Les dépenses courantes de la paroisse sont complètement couvertes par les ressources. Toutefois, l'équilibre financier de la paroisse reste fragile lorsqu'il s'agit de faire des travaux d'investissements (sonorisation, éclairage, salles paroissiales...).

Au sujet des dépenses. Des économies pourront certainement être faites sur les dépenses d'énergie (par exemple : remplacement des projecteurs dans l'église par des leds, effort commun sur le chauffage électrique dans l'oratoire et les salles).

Au sujet des ressources.

- **Les quêtes** servent à financer les missions et le fonctionnement de la paroisse. Contrairement aux idées reçues, elles ne servent pas à la vie des prêtres. **Seul le denier de l'Eglise et les intentions de messes permettent aux prêtres de vivre !**

- **Les dons** sont une autre source de revenus pour la paroisse qui peuvent être défiscalisés à 66%. Malheureusement, ils ont beaucoup diminué cette année. Il est possible de faire un don par chèque (ADR paroisse saint Héliier) ou via le site paroissial onglet « donner ».



Le conseil économique de la paroisse se réunit au moins trois fois dans l'année.

Font partis de ce conseil :

- Jean-Pierre Loury (trésorier) - mail : compta35sh@gmail.com
- Miche Yaouanc
- Guillaume Dufour
- Aymeric de Hédouville
- Père Gaël

Un mot sur le denier de l'Église

Le denier est affecté en quasi-totalité aux besoins des personnes du diocèse qui sont au service direct de la pastorale : l'archevêque, l'évêque auxiliaire, les prêtres, les diacres permanents, les séminaristes, les laïcs en mission ecclésiale. (Rien n'est affecté en compensation des victimes d'abus ou pour des investissements du diocèse).

Participer au denier est donc le signe de l'appartenance à l'Église locale et manifeste le souci porté à la vie de notre diocèse.

Merci à tous ceux qui y ont contribué cette année. **Parmi vous, 177 fidèles ont en effet donné au denier de l'Église sur la paroisse, soit 3 de plus que l'an dernier !**

Certains parmi vous ont pu donner via une autre paroisse ; sachez juste que la collecte du denier a des répercussions aussi pour nous... merci.

Petit rappel : Le droit canonique de l'Église rappelle que les fidèles catholiques ont des droits (celui d'avoir accès aux sacrements par exemple ou à un lieu de prière), mais aussi quelques devoirs parmi lesquels la participation au denier. (Droit canon 222.1).

Chèque à l'ordre de A.D.R (Association Diocésaine de Rennes)

QR code Denier du culte :

